



 ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC, DORDOGNE

MISE À JOUR :
MARS 2026

PROJET D'ACCUEIL

Ateliers en forêt pour enfants et ados
Extra-scolaires, scolaires, structures spécialisées

 **Pépites**
des **BOIS**.



SOMMAIRE

Présentation de Pépites des bois

Le mot de l'équipe fondatrice _____	04
Présentation de l'association _____	05

Vision et philosophie

Les raisons d'être de Pépites des bois _____	07
Les 4 piliers du projet éducatif _____	08

Projet pédagogique

Publics accueillis et objectifs _____	12
Modalités d'accueil des 0-17 ans _____	14
Déroulé des ateliers _____	17
Posture des pédagogues _____	18
Protection des mineur-es et confidentialité _____	21
Coopération avec familles et partenaires _____	23
Formations et événements professionnels _____	24

Le cadre d'accueil

Lieu d'accueil : entre forêt et jardin _____	26
Politique environnementale _____	27
Sécurité et gestion des risques _____	29
Encadrement et effectifs _____	31
Evaluation du projet _____	32

Contact

PRÉSENTATION DE PÉPITES DES BOIS



FAVORISER ET PROMOUVOIR UNE ÉDUCATION EN PLEIN AIR

Depuis quelques années, de nombreuses études montrent l'impact négatif de la sédentarité et du manque de nature sur les enfants et les adultes. Maladies chroniques, troubles de la concentration, augmentation du stress... Les constats sont alarmants.

Loin d'être une fatalité, nous croyons que la solution réside dans un **retour régulier à la nature**, une reconnexion aux rythmes naturels et une sensibilisation à l'importance de préserver notre environnement.

Avec Pépites des bois, nous **œuvrons pour une éducation en plein air** où les enfants, leurs familles, et les professionnels de l'éducation peuvent explorer, apprendre et grandir au contact du vivant. Notre meilleur outils : la pédagogie par la nature !



Claire et Mathias
Co-fondateurs et
pédagogues par la nature

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

02

Créée en 2022, Pépites des bois est une association d'éducation par la nature inspirée du modèle scandinave des *forest schools*.

Installée sur la commune de Rouffignac, au coeur du Périgord noir, elle développe un **lieu vivant d'éducation, de soin et de lien à la nature**.

L'équipe, composée de bénévoles et de professionnel.les de l'éducation, du social et de l'environnement accueille régulièrement des enfants et des adolescent-es, à besoins spécifiques ou non, dans un cadre scolaire ou extrascolaire.

NOTRE CONVICTION

La nature est un espace éducatif, thérapeutique et social à part entière, capable de nourrir le développement global de la personne, de renforcer le lien au vivant et de tisser des relations authentiques entre humains.



VISION ET PHILOSOPHIE



LES RAISONS D'ÊTRE DE PÉPITES DES BOIS

01

LA PÉDAGOGIE PAR LA NATURE

Pépites des bois s'inscrit dans le **mouvement international** de la pédagogie par la nature, une approche qui considère l'immersion en nature comme un véritable espace d'apprentissage, d'expérimentation et de croissance.

Cette pédagogie repose sur quelques principes simples et puissants :

- apprendre par l'expérience directe et le **jeu libre** ;
- évoluer dans un environnement riche en stimulations sensorielles et émotionnelles ;
- développer la **confiance**, l'autonomie et la coopération ;
- encourager une relation sensible et respectueuse au vivant.



CRÉER DU LIEN AVEC SOI-MÊME, AVEC LES AUTRES ET AVEC L'ENVIRONNEMENT

À travers nos activités, nous souhaitons redonner aux enfants et aux adultes le goût du lien : avec eux-mêmes, avec les autres et avec la nature.

Cela passe par des jeux et routines qui développent la cohésion de groupe, l'écoute active, la curiosité et l'envie d'explorer.

1. APPRENDRE AVEC LA NATURE

Explorer et grandir au contact du vivant

C'est le cœur de notre projet : offrir aux enfants, adolescents et familles des expériences d'immersion en nature.

Entre bois et jardin pédagogique, chacun.e apprend par le jeu libre, l'exploration et l'expérimentation. Ces activités développent la confiance en soi, la créativité, la curiosité et la coopération, tout en sensibilisant au respect du vivant.

Une attention particulière est portée sur la connaissance de la faune et de la flore locales.



2. CRÉER DU LIEN

Se relier aux autres en accueillant la diversité

Pépites des bois accueille une grande diversité de publics : scolaires, structures sociales, familles, seniors, jeunes en difficulté, personnes en situation de handicap.

Les activités en plein air deviennent un terrain commun, favorisant les rencontres, le partage et l'inclusion.

Chaque enfant ou adulte peut ainsi évoluer dans un cadre bienveillant et respectueux des différences.



3. CULTIVER LE COLLECTIF

Coopérer autour du vivant et créer un lieu partagé

Le site de Pépites des bois n'est pas seulement un espace pour accueillir : c'est aussi un lieu partagé, collaboratif et évolutif.

Il s'ouvre à d'autres professionnel·les – éducateurs·rices, thérapeutes, médiateurs·rices, artistes du vivant – pour co-construire des projets et enrichir les pratiques.

Nous souhaitons que chacun.e puisse contribuer au développement du lieu, en coopération avec d'autres, dans le respect du vivant et des valeurs de l'association.

4. PARTAGER ET TRANSMETTRE

Former et inspirer celles et ceux qui accompagnent

Au-delà de l'accueil des enfants et adolescents, Pépites des bois se donne pour mission de former les professionnel·les : enseignants, animateurs, éducateurs spécialisés, acteurs du soin ou de l'environnement.

Les formations, axées sur une approche combinant immersion et pratique, sont construites dans le but de transmettre :

- des outils et des propositions concrètes de jeux et d'activités à réaliser en extérieur et à adapter selon les âges ;
- une posture d'adulte bienveillant·e et observateur·rice, capable d'encourager le jeu libre, tout en garantissant la sécurité du groupe en milieu naturel.

Ainsi, chaque personne formée est à son tour outillée pour accompagner des jeunes en nature et diffuser les valeurs de la pédagogie par la nature.



PROJET PÉDAGOGIQUE



PUBLICS ACCUEILLIS

Nos actions s'adressent à :

- des enfants et jeunes **âgés de 0 à 17 ans**, accueillis dans un cadre extra-scolaire (mercredi, week-end, vacances) avec ou sans responsables légaux ;
- des **groupes scolaires** : maternelles, primaires, collèges, lycées et ALSH ;
- des **structures spécialisées** : IME, MECS, CMPP, RPE,... ;
- des professionnel·les ou parents souhaitant se former à la pédagogie par la nature.

L'ensemble des activités se déroule sur un lieu situé sur la commune de Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac (24). Il comprend un jardin pédagogique, un bois, un parking et un espace de campement.

Dans notre volonté de favoriser la diversité du public accueilli, le lieu est conçu et aménagé pour permettre l'**accès aux personnes à mobilité réduite**.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques de Pépites des bois s'ancrent dans les quatre piliers du projet éducatif :



Objectifs pédagogiques par tranche d'âge

	Objectifs	Moyens
Mini-pépites (0-3 ans)	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser l'éveil sensoriel au contact du vivant.• Permettre des temps de jeu libre partagés avec l'adulte référent.• Soutenir le lien d'attachement parent-enfant dans un environnement apaisant.• Favoriser la motricité globale et la motricité fine en milieu naturel.	espaces de jeu sécurisés, rituels, exploration libre, comptines, manipulation d'éléments naturels.
Pépibons (3-11 ans)	<ul style="list-style-type: none">• Développer l'autonomie et la confiance en soi.• Apprendre à prendre soin du vivant et du collectif.• Expérimenter par le jeu et l'observation.• Nourrir sa créativité	jeux coopératifs, bricolages nature, jeu libre, histoires, explorations naturalistes, vie de groupe.
Pépitants (12-17 ans)	<ul style="list-style-type: none">• Offrir un espace de liberté, d'expression et de réflexion pour les jeunes.• Encourager l'esprit critique et la prise de responsabilité.• Renforcer le lien social et la confiance mutuelle.• Favoriser l'engagement écologique et la créativité.	vie de camp, débats et philo, créations collectives, jeux coopératifs, expérimentation d'outils, explorations naturalistes.

Les ateliers sont organisés selon l'âge et le rythme des enfants.

Selon la saison, la météo et les projets des enfants et des structures, l'accueil peut se faire dans le bois et/ou le jardin pédagogique.

ACCUEIL DES MINI-PÉPITES (0-3 ANS)

Les ateliers sont mensuels et toujours organisés en matinée. Ils durent généralement 1h30 maximum.

Deux types d'accueil sont proposés, selon le public :

- Ateliers destinés aux familles
- Ateliers destinés aux professionnel.les de la petite enfance (RPE, RAM, crèches).

Dans tous les cas, chaque enfant est accompagné d'un adulte responsable et référent, présent tout au long de l'atelier.



ACCUEIL DES PÉPIBONS (3-11 ANS)

Extra-scolaires

Les ateliers se déroulent les mercredis et durant les vacances scolaires.

Le groupe des 3-5 ans est accueilli en matinée, chaque enfant devant être accompagné d'un adulte responsable.

Le groupe des 6-11 ans est accueilli dans l'après-midi et les enfants peuvent être seuls ou accompagnés.

Les ateliers durent 1h50 maximum.

Structures

Les ateliers se déroulent en demi-journée ou journée complète.

Un projet pédagogique est préalablement établi avec les équipes éducatives. Il détermine la durée, la fréquence et le contenu du projet.

Dans les deux cadres, Pépites des bois assure une présence de deux pédagogues minimum par atelier, quelle que soit la taille du groupe.



ACCUEIL DES PÉPITANTS (12-17 ANS)

Extra-scolaires

Les ateliers se déroulent mensuellement, le dimanche. Ils durent environ 3h. Des propositions peuvent également être faites durant les vacances scolaires.

Pépites des bois assure une présence de deux pédagogues minimum par atelier, quelle que soit la taille du groupe.

Structures

Les ateliers se déroulent en demi-journée ou journée complète.

Un projet pédagogique est préalablement établi avec les équipes éducatives. Il détermine la durée, la fréquence et le contenu du projet.

Pépites des bois assure une présence de deux pédagogues minimum par atelier, quelle que soit la taille du groupe.



DÉROULÉ DES ATELIERS

04

Chaque séance en nature suit un rythme récurrent qui sécurise les enfants et les jeunes et laisse place à la spontanéité.

1 Accueil du groupe

Rituel d'arrivée, rappel du cadre, météo du jour, cercle d'ouverture.

2 Propositions guidées

Activités d'expression, de coopération, de création, de découverte naturaliste, de jeux collectifs.

3 Temps de jeu libre

Les enfants investissent le lieu, construisent, observent, expérimentent selon leurs envies.

4 Collation

Moments partagés autour d'une boisson et/ou d'une collation, cuisinée ou non sur le feu.

5 Temps calmes et retours

Lectures et histoires, cercle de clôture, échanges sur l'atelier.



Les propositions sont toujours adaptées à la météo, à la saison et à l'énergie du groupe.

1. LE RÔLE DU PÉDAGOGUE

Chez Pépites des bois, l'adulte accompagnant - que nous nommons pédagogue - est le garant du bon fonctionnement de la structure et des échanges entre les enfants.

Lorsqu'il est accueilli dans le cadre de l'association, l'enfant s'ouvre à son monde intérieur et au monde du vivant. Le rôle des adultes qui l'entourent au sein de la structure est de l'accompagner et le guider dans cette exploration.



2. UN CADRE SÉCURISANT ET COHÉRENT

Quelle que soit sa spécialité ou sa fonction, le/la pédagogue agit en accord avec les valeurs portées par l'association et en bonne intelligence avec les autres membres de l'équipe, comme avec l'environnement.

Il/elle intervient avec justesse lorsqu'un comportement ou une situation perturbe l'équilibre du groupe, garantissant la sécurité et le bien-être de chacun-e.

L'enfant évolue ainsi en liberté dans un cadre clair et cohérent, posé par les adultes référents.

3. UNE RELATION FONDÉE SUR L'ÉCOUTE ET LA COOPÉRATION

Nous considérons que la voix de l'enfant compte autant que celles des pédagogues.

Les temps de parole, les choix d'activités ou les décisions collectives se construisent en concertation et en coopération entre enfants et adultes.

Cette posture renforce le sentiment d'appartenance, la confiance en soi et le respect mutuel.

4. ACCOMPAGNER L'AUTONOMIE ET LE RYTHME DE CHACUN·E

Pour guider l'enfant dans ses apprentissages, le pédagogue cherche l'équilibre entre le nécessaire et le superflu.

L'enfant, capable de s'auto-corriger et de trouver des solutions seul ou avec ses pairs, n'a pas besoin que l'adulte fasse ou pense à sa place.

5. UNE POSTURE DE SAVOIR-ÊTRE IMITABLE

Le pédagogue est un modèle de savoir-être.

Il s'adresse aux enfants avec douceur, précision et respect, en utilisant un langage riche et nuancé. Ses gestes, postures et attitudes quotidiennes reflètent le soin qu'il porte à autrui et au vivant.

6. APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE

Au quotidien, les enfants apprennent à évoluer en groupe : à partager, coopérer, mais aussi à traverser les désaccords.

Chez Pépites des bois, ces moments de vie sont des opportunités d'apprentissage : apprendre à écouter, à poser ses limites, à respecter celles des autres, à faire preuve d'empathie.

Les pédagogues sont les garant-es d'une communication bienveillante et constructive, afin que chacun-e puisse grandir dans un climat de confiance et de respect.



Chez Pépites des bois, nous affirmons avec conviction que chaque enfant a le droit de grandir, d'apprendre et de s'exprimer dans un **environnement sûr**, bienveillant et respectueux de sa dignité.

Tous les adultes – bénévoles, intervenant·es ou partenaires – partagent cette responsabilité et s'engagent à assurer la bientraitance de chaque enfant accueilli.

1. UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Chez Pépites des bois, chaque adulte présent sur le site est responsable de la sécurité physique, affective et morale des enfants et des jeunes.

Cela implique de protéger les mineur·es de toute forme de violence, d'abus, de harcèlement ou de négligence, qu'ils soient physiques, psychologiques, émotionnels ou sexuels.

Aucun comportement ou propos portant atteinte à l'intégrité d'un enfant ne peut être toléré, qu'il vienne d'un adulte ou d'un autre enfant.

2. UN RECRUTEMENT RIGoureux

L'association veille à ce que toutes les personnes intervenant auprès des enfants disposent des qualifications et de la posture nécessaires.

Avant toute participation aux activités, les bénévoles et intervenant·es :

- signent la charte éducative de l'association ;
- présentent un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) conforme ;
- participent à un temps d'intégration portant sur la posture du pédagogue, la protection des mineur·es, la confidentialité et les protocoles internes.

Des formations régulières sont organisées pour renforcer les compétences des pédagogues et bénévoles sur la bientraitance, la gestion des émotions, l'écoute active et la prévention des violences éducatives ordinaires.

3. ACCUEIL DE LA PAROLE ET SIGNALEMENT

Pépites des bois reconnaît le droit de tout enfant à **être entendu et cru** lorsqu'il s'exprime.

Tout adulte susceptible de recevoir la parole d'un enfant évoquant une situation d'abus, de violence ou de danger se doit de suivre un protocole clair :

1. Écouter sans juger ni interrompre, en assurant à l'enfant qu'il/elle a bien fait de parler.
2. Ne jamais promettre le secret mais garantir que la parole sera traitée avec sérieux et discrétion.
3. Rédiger un compte rendu écrit factuel et daté (sans interprétation ni commentaire), conservé de manière confidentielle. Y inclure la date, l'heure et les personnes présentes.
4. Transmettre le contenu à la Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) du département de la Dordogne, conformément à l'article 40 du Code de procédure pénale et à l'article L226-2-1 du Code de l'action sociale et des familles. Email : cd24.crip@dordogne.fr

4. CONFIDENTIALITÉ ET RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Le respect de la confidentialité est un principe fondamental du fonctionnement de Pépites des bois.

Les informations relatives aux enfants, aux familles et aux situations rencontrées sont **strictement réservées à l'équipe encadrante** et ne peuvent être partagées qu'en cas de nécessité éducative, légale ou de protection.

Les échanges entre adultes doivent toujours se faire dans le respect de la vie privée des enfants et de leurs familles.

Aucune photographie, enregistrement ou diffusion d'image d'un mineur n'est autorisée sans **autorisation écrite du représentant légal**.

LA COOPÉRATION AVEC LES FAMILLES ET PARTENAIRES

07

1. LA COÉDUCATION

L'association Pépites des bois valorise la coéducation : les familles sont considérées comme des partenaires à part entière.

Cela passe par :

- Une communication régulière via mails, SMS, échanges informels
- Une participation possible à certains temps collectifs ou chantiers.
- Un respect des valeurs éducatives de l'association, dans un cadre commun bienveillant.

2. LES STRUCTURES PARTENAIRES

Avec les structures partenaires (écoles, IME, MECS, etc.), l'équipe construit des projets sur mesure, en cohérence avec les objectifs institutionnels, les besoins des enfants et les moyens disponibles.

3. LES ACCOMPAGNANT.E.S

Lors de certaines activités, les enfants sont accompagnés par des adultes extérieurs à l'association : enseignant-es, éducateur-rices, assistant-es maternel-les, parents, ou responsables de structure.

Afin d'assurer une continuité éducative et un cadre cohérent pour les enfants, ces adultes sont invités à adopter une **posture d'accompagnement active** et bienveillante, en cohérence avec la pédagogie de l'association.

Cela implique :

- une présence disponible et attentive pour les enfants ;
- une posture d'observation, laissant à chacun-e la liberté d'explorer à son rythme,
- une participation à la vie du groupe (installation, rangement, rituels, etc.),
- une attention au cadre collectif (respect du lieu, écoute),

Ces principes sont présentés en amont de chaque accueil. Ils participent à créer une atmosphère de calme, de respect et de confiance, favorable à la qualité des expériences vécues par les enfants comme par les adultes.

LES FORMATIONS ET ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS

08

Plusieurs fois par an, Pépites des bois organise des formations et stages d'initiation à la pédagogie par la nature. Ces événements s'adressent aux professionnel·les de l'éducation, de l'environnement, de la santé ou encore des parents désireux de se former.

Selon les thématiques, ils sont encadrés par une ou plusieurs personnes de l'équipe ou partenaires.



LE CADRE D'ACCUEIL

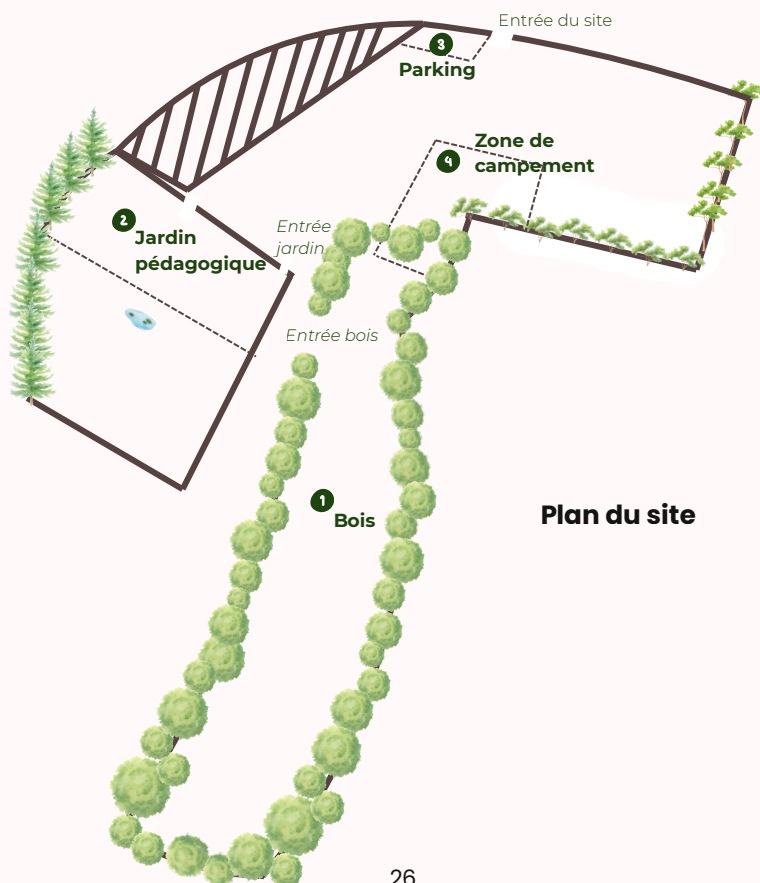


LE LIEU D'ACCUEIL : ENTRE JARDIN ET FORÊT

01

L'association, installée sur la commune de Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac, dispose d'un site de plusieurs hectares composé :

- d'un bois de 1,5 hectares, espace privilégié pour les activités *forest school* ;
- d'une prairie d'environ 6000m² qui accueillera un jardin pédagogique et nourricier ;
- d'un espace de campement de 3300m² pour y accueillir public et stagiaires venus de loin, notamment lors des formations.
- d'une zone de parking, en capacité d'accueillir voitures et bus scolaires.



Plan du site

1. LA CHARTE DE RESPECT DU LIEU

L'ensemble des activités de l'association Pépites des bois se déroule sur un site naturel composé d'un bois et de prairies, qui constitue un espace ressource pour les enfants, les adultes et le vivant.

Afin de préserver ce lieu et d'y maintenir une cohabitation harmonieuse entre les différents usages, une charte de respect du lieu a été rédigée.

Elle énonce les principes fondamentaux de notre démarche :

- respect du vivant (végétaux, insectes, animaux sauvages et domestiques) ;
- sobriété dans les usages (eau, feu, déchets, matériaux) ;
- soin apporté aux espaces communs ;
- entraide et responsabilité partagée lors des temps d'installation, de rangement et d'entretien.

Cette charte est affichée sur le site et **présentée à toutes les personnes accueillies** sur le site, enfants, familles, professionnel·les ou partenaires.

2. ÉVALUATION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Pépites des bois veille à ce que ses activités et aménagements s'inscrivent dans une démarche de respect du vivant.

A son installation sur le lieu, une **étude d'impact environnemental** est menée par l'équipe : elle prend en compte la biodiversité existante (faune, flore, micro-habitats), les circulations sur le terrain, les zones sensibles et la capacité de régénération naturelle du lieu.

Les aménagements (abris, toilettes sèches, espaces feu, sentiers...) sont pensés pour minimiser l'artificialisation du sol, préserver la faune et la flore et favoriser la cohabitation harmonieuse entre activités humaines et le milieu naturel existant.

Un suivi annuel est réalisé avec les bénévoles et les pédagogues afin :

- d'observer l'évolution du milieu naturel ;
- d'ajuster les aménagements ou les pratiques en conséquence ;
- d'entretenir les zones de passage et de stationnement sans altérer la structure du sol ;
- de renforcer les actions de gestion écologique (paillage, plantations locales, entretien doux, compostage).

Ce travail d'observation s'inscrit aussi dans une démarche éducative : les participant-es aux ateliers sont régulièrement associés à cette lecture du lieu, apprenant à comprendre comment un espace se transforme et comment en prendre soin collectivement.



La sécurité, qu'elle soit physique ou affective, constitue une priorité pour l'équipe de Pépites des bois. Chaque activité en plein air implique une vigilance particulière, une connaissance du lieu et une posture pédagogique adaptée.

1. SÉCURITÉ DU SITE ET GESTION DES RISQUES

Une **analyse détaillée des risques et bénéfiques du site** est réalisée par l'équipe encadrante. Elle met en évidence les dangers présents sur le lieu, naturels ou non, et prévoit les mesures d'atténuation nécessaires pour en diminuer le risque.

Des **protocoles d'usage** sont rédigés pour la manipulation des outils et du feu et une analyse des risques et bénéfiques est réalisée pour chacune des activités proposée lors des ateliers.

En cas d'accident, des **protocoles d'urgence** sont prévus et doivent être suivis par les pédagogues encadrants. Dans le cas où un protocole est mis en oeuvre, il doit être analysé et réévalué en aval pour s'assurer de sa pertinence et de son efficacité.

Avant chaque séance, une analyse du site et des conditions météorologiques est effectuée afin d'adapter les activités et les zones de circulation.

Les espaces de vie sont clairement identifiés, délimités et connus du public accueilli. Les enfants et adultes accompagnant-es sont sensibilisés au risque mesuré.

Lors de chaque séance, un-e responsable sécurité est désigné-e. Une trousse de secours complète, un téléphone chargé, les protocoles d'urgence et un plan du site sont systématiquement à disposition.

Les outils et le matériel pédagogique sont rangés dans des espaces de stockage sécurisés, accessibles uniquement aux adultes.

Une évaluation annuelle des risques est menée par l'équipe, permettant d'ajuster les pratiques, de repenser certains aménagements et d'améliorer la sécurité globale du site.

Chaque atelier est encadré par au moins un-e membre de l'équipe titulaire du **PSCI**, garantissant la sécurité physique de toutes et tous.

Les fondateurs de l'association sont quant à eux formés en tant que Sauveteurs secouristes au travail, spécialisés en animation nature.

2. AMÉNAGEMENTS ET ACCESSIBILITÉ

L'ensemble des zones de vie principales est conçu pour être **accessible aux personnes à mobilité réduite** (PMR).

L'association Pépites des bois accorde une attention particulière à la qualité de l'encadrement et à la sécurité des participant-es.

Nous faisons le choix d'un ratio d'encadrement supérieur à la réglementation, afin d'assurer des conditions optimales d'accueil.



Enfants de 0 à 3 ans

Les ateliers sont animés par un-e pédagogue par la nature et chaque enfant est accompagné par son adulte référent (parent ou professionnel-le de la petite enfance).

Le pédagogue assure le cadre collectif et la sécurité du groupe, tandis que chaque adulte reste responsable de son enfant.

Enfants de 3 à 17 ans (accueils extra-scolaires)

Les groupes sont constitués de 12 participant-es, encadrés par 2 pédagogues minimum.

Les enfants âgés de 3 à 5 ans doivent obligatoirement être accompagné d'un responsable légal.

Groupes scolaires et structures spécialisées

Les accueils sont assurés par 2 pédagogues, pour un maximum de 35 enfants ou jeunes, avec la présence d'au moins deux adultes accompagnants de la structure (enseignant-es, éducateur-rices, accompagnant-es).

ÉVALUATION ET ÉVOLUTION DU PROJET

05

Le projet d'accueil de Pépites des bois est un document mouvant, révisé régulièrement à partir :

- des retours d'expérience de l'équipe pédagogique ;
- des observations menées auprès des enfants et des partenaires ;
- et de l'évolution du lieu et des besoins éducatifs.

Chaque année, un temps de bilan collectif est organisé afin de faire évoluer les pratiques, enrichir les propositions et maintenir la cohérence entre les valeurs, le lieu et les actions de terrain.



Pépites des BOIS.

Suivez nos activités sur :
www.pepitesdesbois.fr

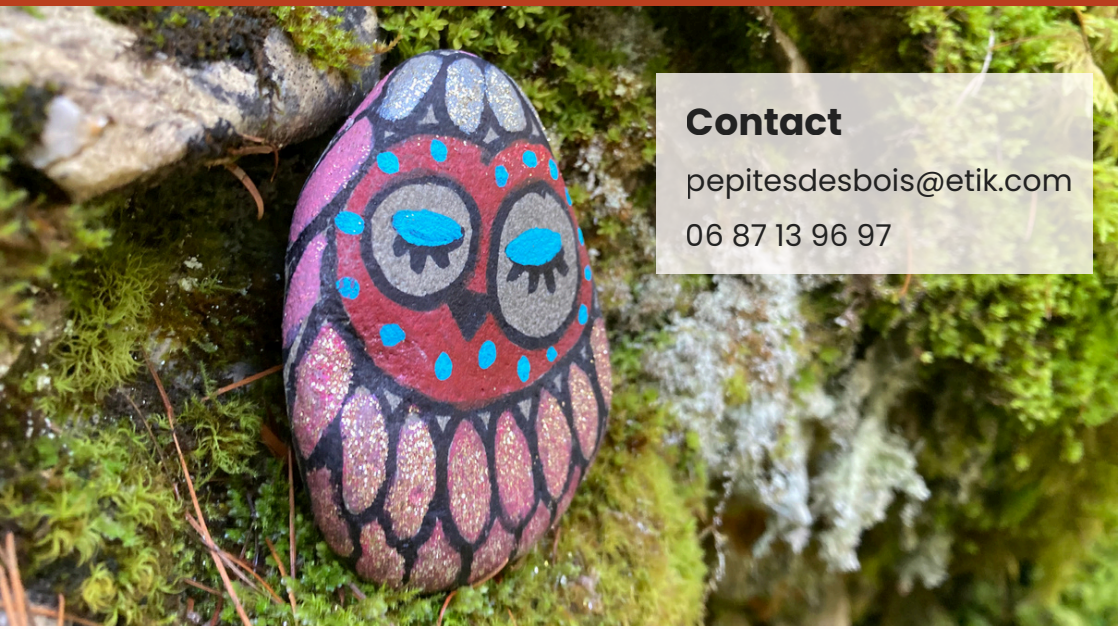
ou sur nos réseaux :



<https://www.facebook.com/pepitesdesbois>



https://www.instagram.com/pepitesdesbois_24



Contact

pepitesdesbois@etik.com

06 87 13 96 97